

Sujet : [INTERNET] Commission d'enquête projet usine de méthanisation Chamarandes-Choignes

De : Les Vues Imprenables <lesvuesimprenables@gmail.com>

Date : 14/03/2024 10:02

Pour : pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

AVIS DÉFAVORABLE.

La méthanisation est présentée, tout comme l'éolien et le solaire, par l'État et tous ceux qui ont un intérêt financier à son essor, comme une technologie miracle permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les mêmes se gardent bien d'exposer aux futurs riverains d'usine les dangers associés. Faudrait pas tuer la poule aux œufs d'or ! Car, la méthanisation n'est pas sans risques et peut avoir des impacts négatifs sur l'environnement, la santé et les finances publiques.

I) Impacts environnementaux

- **Pollution de l'eau :** le digestat peut polluer les rivières et les nappes phréatiques s'il n'est pas correctement stocké et épandu ou, par exemple, un fossé, s'il est déversé discrètement par malveillance...
- **Impact sur la Biodiversité :** destruction des habitats naturels et des espèces animales et végétales.

II) Impacts sur la santé publique

- **Pollution de l'air :** émissions de méthane, un gaz à effet de serre, 25 fois plus puissant que le CO₂, et d'autres polluants atmosphériques : NO_x, SO_x, particules fines; l'imposant trafic routier engendré par les trop nombreux aller-retours de tracteurs ou de camions, pour apporter la nourriture à la " *bête* ".
- **Nuisances olfactives :** odeurs désagréables et potentiellement nocives pour la santé.
- **Risques d'explosion et d'incendie :** le biogaz est un gaz inflammable qui peut présenter des risques pour la sécurité des riverains.
- **Risques sanitaires liés à l'épandage du digestat :** contamination par des bactéries et des virus.

IV) Impacts financiers

- **Coûts élevés :** construction, exploitation et maintenance des installations de méthanisation; preuve en est qu'aujourd'hui de nombreux projets sont portés financièrement par des multinationales d'énergies fossiles qui, au final, font de leurs associés agricoles locaux... des salariés !
- **Subventions publiques :** la méthanisation, tout comme l'éolien et le solaire, est largement subventionnée par les Pouvoirs publics.
- **Rentabilité incertaine :** le prix du biogaz étant volatile et ne garantissant pas la rentabilité d'une installation, l'État a remédié à cela en mettant en place un dispositif assurant la viabilité du projet, tout comme l'éolien et le solaire : " *Pour soutenir le développement de la filière biométhane, les pouvoirs publics ont opté pour l'instauration d'un tarif d'achat du biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel. Grâce à ce dispositif, un producteur est assuré de vendre, à un tarif fixé par arrêté et pour une durée de 15 ans, le biométhane produit par son installation à un fournisseur*

de gaz naturel. "<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047670236>

V) Conclusion

La méthanisation n'est pas une solution miracle et présente de nombreux risques et impacts négatifs pour la Biodiversité, les populations riveraines et celles aux alentours. De plus, c'est un gouffre financier pour...le contribuable, sans garantie d'un prix du MWh bon marché pour l'abonné. En vérité, derrière la bannière "*vert, sauveur du climat*", la méthanisation, tout comme l'éolien et le solaire, n'est devenue qu'une énorme machine à cash ! Pour preuve, les multinationales investissent massivement dans les projets et ces entreprises ne sont pas réputées pour être des gagne-petit !... Il est nécessaire de développer des alternatives plus durables et respectueuses de l'environnement et moins gourmandes en argent public.

Association Les vues imprenables